TARIFS LYCÉES
2027 – 2028

SAINT JOSEPH
SAINT BRUNO

I – Contribution des familles

La contribution financière versée par les familles sert à couvrir les **dépenses liées au caractère propre de l'établissement (animation pastorale et éducative propre à l'établissement) et celles liées à la rénovation du patrimoine immobilier et au premier équipement de l'établissement**. Dans un souci de **justice et de mixité sociales**, elle est fixée en fonction des revenus du foyer.

Revenu fiscal de référence (avis d'impôts 2025) divisé par le nombre de parts = votre groupe	De 0 € à 2.500 €	De 2.501 à 5.000 €	De 5.001 à 8.000 €	De 8.001 à 15.000 €	De 15.001 à 25.000 €	De 25.001 à 35.000 €	À partir de 35.001 €
Groupes	**A**	**B**	**C**	**D**	**G**	**H**	**F**
Lycée général et technologique	605 €	860 €	1.155 €	1.515 €	1.565 €	1.700 €	1.950 €
Lycée professionnel	605 €	860 €	1.060 €	1.105 €	1.150 €	1.240 €	1.425 €

II – Restauration

LYCÉE PROFESSIONNEL	***LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE***	
	EXTERNE	***DEMI-PENSIONNAIRE : forfait annuel 4 jours***
7,30 € le repas	8,75 € le repas	905 € (soit 7,30 € le repas)

III – Internat

Le forfait annuel s'élève à 5.540 euros et comprend :

- les frais de **restauration (petit-déjeuner, déjeuner, dîner) du lundi au vendredi**
- les frais **d'hébergement et d'encadrement.**

Option d'internat dès le dimanche soir : supplément annuel de 920 €.

IV – Frais annexes

1. **Forfait sport :**

Forfait obligatoire pour tous les élèves du lycée (général et professionnel) permettant l'achat et l'entretien du matériel d'éducation physique et sportive.
Cette contribution annuelle est de 20 € par élève. Elle est dégressive en fonction du nombre de frères et sœurs inscrits au lycée : soit 20 € le 1er enfant inscrit et 10 € pour les suivants.

2. **Frais de gestion des manuels scolaires** :

Forfait annuel relatif à la gestion de prêt des manuels scolaires : 5 € par élève.

3. **Participation à la sortie « journée d'intégration »** :

Cette journée d'intégration concerne uniquement les élèves de seconde général et technologique : 10 € par élève

4. **Outils pédagogiques** : forfait annuel de 12 et 15 € par élève, selon l'outil choisi.

5. **Coût annuel des options facultatives hors-contrat proposées au LGT** : forfait annuel de 265 € par élève et par activité €.

   - Théâtre (2 h par semaine)
   - Japonais (2 h par semaine)

6. **Assurance :**

L'établissement a souscrit un contrat groupe d'assurance scolaire auprès de SAINT-CHRISTOPHE ASSURANCES, **sans surcoût pour les familles**. Cette assurance couvre votre enfant y compris en dehors du temps scolaire et est prise en charge par l'établissement St Joseph-St Bruno.

7. **L'APEL :** Association de parents d'élèves bénévoles reconnue par l'Enseignement catholique, l'Apel propose une adhésion facultative de 30 € par famille. Cette cotisation est reversée à l'APEL SJSB afin de contribuer au financement de projets et de manifestations au bénéfice des élèves.